

Webinaire d'information

Établissement de la relève professorale – Concours 2027-2028

Stéphanie Boutin

Responsable de programmes

16 juillet 2026



Ordre de la présentation

- Objectifs
- Caractéristiques
- Admissibilité
- Demande
- CV descriptif FRQ
- Demande d'équipement
- Évaluation



Objectifs



Objectifs du programme



Contribuer à assurer la **relève** scientifique œuvrant dans les milieux de la recherche et de l'enseignement en aidant les **nouvelles chercheuses et les nouveaux chercheurs en début de carrière universitaire** à établir leur **autonomie** et asseoir leur **compétitivité** sur le plan national et le plan international ;



Consolider le système de recherche en incitant les nouvelles chercheuses et les nouveaux chercheurs à développer des **voies de recherche originales** ;



Favoriser la **mobilisation des connaissances** technologiques et scientifiques avec les milieux utilisateurs et auprès du grand public ;

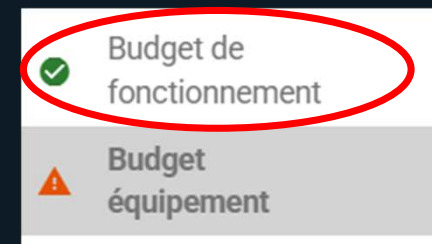


Inciter les **étudiantes et les étudiants de niveau postsecondaire** à faire de la recherche.

Caractéristiques



Subvention de fonctionnement



- La subvention est d'une durée maximale de deux ans et au montant :
- Maximum de 30 000 \$ par année
 - les chercheuses et les chercheurs en début de carrière des établissements de la **communauté métropolitaine de Montréal ou de Québec (NCM)**.
- Maximum de 40 000 \$ par année
 - Les chercheuses ou chercheurs en début de carrière des établissements universitaires **en région**, c'est-à-dire situés **hors** de la communauté métropolitaine de Montréal ou de Québec (**NCR**).
 - Les chercheuses et chercheurs qui exercent leurs fonctions dans un établissement en région et dont l'établissement gestionnaire est en communauté métropolitaine (NCR).

Volet NCM vs NCR ?

- ✓ Chercheur principal ou chercheuse principale
- ✓ Volet du concours
- ✓ Préadmissibilité

NCM (Métropole)	NCR (Région)
- École de technologie supérieure (ETS) - HEC Montréal - Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) - Polytechnique Montréal - Université Concordia - Université du Québec à Montréal (UQAM) - Université McGill - Université de Montréal - École nationale d'administration publique (ENAP) - Institut national de la recherche scientifique (INRS) - TÉLUQ- Université du Québec - Université Laval	- Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) - Université du Québec à Rimouski (UQAR) - Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) - Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) - Université du Québec en Outaouais (UQO) - Université de Sherbrooke - Collège militaire royal St-Jean - Université Bishop's * INRS * Université de Montréal * Si CP exerce ses fonctions dans un établissement en région dont l'établissement gestionnaire est en communauté métropolitaine

* Responsabilité partagée du CP et de son établissement gestionnaire de sélectionner le bon volet

Fonds de recherche du Québec

Subvention d'équipement

- Un montant additionnel **maximal de 50 000 \$** (taxes incluses) pourra être demandé pour l'achat d'équipements scientifiques.
- Le **coût unitaire** de chaque équipement est de **7 001 \$ ou plus**.
- **L'acquisition** d'équipement doit se faire durant la **première année** de l'octroi.
- **Lettre de l'établissement** nécessaire pour tout équipement de **plus de 50 000\$**.
- Demande d'équipement est évaluée dans le premier critère d'évaluation (projet de recherche).
- Les équipements qui requièrent un **montage** de modules ou d'accessoires afin d'être fonctionnels pourront être acceptés.

✓	Budget de fonctionnement
⚠	Budget équipement

Admissibilité



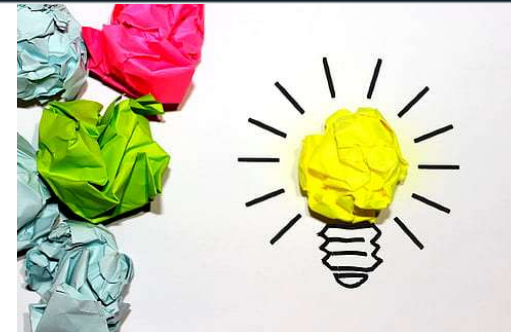
Admissibilité

CONTINUUM DE CARRIÈRE 2027		
Nombre d'années depuis le premier poste en carrière de professeur ou de professeure universitaire		
MOINS DE 3 ANS ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE PROFESSORALE	DE 3 À 6 ANS NOVA : FRQ-CRSNG	PLUS DE 6 ANS PROJET DE RECHERCHE EN ÉQUIPE
En poste depuis le 2 sept. 2023	En poste entre le 2 sept. 2020 et le 1 ^{er} sept 2023	En poste avant le 2 sept. 2020

Fonds de recherche du Québec

Admissibilité – Statut 1 (RGC)

- Poste de professeure ou professeur universitaire
- Période d'admissibilité est de 3 ans / 2 tentatives possibles
- Expériences québécoises et hors Québec sont comptabilisées
- CP sous octroi doit occuper un poste ou avoir reçu une offre ferme d'une nomination à un poste relié à un contrat renouvelable annuellement dans une université québécoise; lui permettant l'autonomie dans la réalisation du projet et la supervision des PHQ.
- Diplôme de doctorat, diplôme de PhD ou soutenu avec succès sa thèse de doctorat au plus tard le 2 septembre 2026
- Libération de la charge d'enseignement annuelle d'au moins 25 % afin de réaliser le projet de recherche, et ce, pour la durée de la subvention, soit d'avril 2027 au 31 mars 2029



Non admissibilité

N'est pas admissible, la personne CP qui présente :

- Un projet dans des thématiques ne relevant pas de la mission et des domaines de recherche du secteur Nature et technologies
- Une demande simultanément déposée, une demande active ou qui a été financée dans l'un des programmes de financement suivants:
 - Établissement de la relève professorale du secteur **Nature et technologies** (NC)
 - Soutien à la recherche pour la relève professorale du secteur **Société et culture** (NP)
 - Soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale du secteur **Société et culture** (CCZ)
 - Chercheurs-boursiers / Chercheuses-boursières - Junior 1 du secteur **Santé** (CB)

Aussi, dans le cadre de tous les programmes du Continuum, et suivant la section 6.12 des RGC, le FRQ se réserve le droit de rendre non admissible les propositions de recherche soumises par les mêmes personnes chercheuses, qui présentent les mêmes activités ou dont la description laisse présager qu'il y a un chevauchement entre les activités présentées.

Prolongation exceptionnelle de la période d'admissibilité (PEPA)

Une personne CP qui aurait interrompu ou ralenti son parcours en recherche en raison notamment de congés parentaux, d'une situation de handicap, d'obligations familiales majeures, d'un deuil, de raisons de santé, peut voir sa période d'admissibilité prolongée. Toute période durant laquelle la personne candidate n'occupe pas un poste universitaire de professeure ou de professeur, de chercheuse ou chercheur; ne comptent pas dans le calcul des années d'expérience.

- A. Dans le cas d'une interruption pour congé parental, familial, de santé, de deuil ou lié à un handicap, la prolongation accordée équivaut à deux fois la durée du congé.
- B. Dans le cas d'un ralentissement, le Fonds détermine la prolongation à accorder après analyse des documents justificatif fournis avec la demande PEPA.

1. Ouverture d'un formulaire NC

2. Formulaire Web Forms confidentiel – Demande PEPA-NC , accessible via l'onglet Préadmissibilité du formulaire NC

3. Dépôt sécurisé de documents justificatifs

4. Réponse via un répertoire de partage sécurisé



1. Accueil > Espace demande > Financement > test (2013460)

test
[object Object] / [object Object]

Retour au tableau de bord

Sections

- Instructions
- Chercheur principal ou chercheuse principale
- Volet du concours
- Préadmissibilité**

Préadmissibilité

Formulaire Web Forms DEMANDE PEPA NC

Conformément à la section 3.1 des règles du programme NC, la personne CP qui souhaite présenter une demande de prolongation exceptionnelle de sa période d'admissibilité doit compléter le formulaire **DEMANDE PEPA - NC**.

Ce formulaire Web Forms, ainsi que les pièces justificatives peuvent être transmis de façon confidentielle en tout temps entre le 9 juillet 2026 et le 2 septembre 2026 à 16h. Le Fonds détermine la prolongation exceptionnelle à accorder, basée sur l'analyse des documents fournis, et transmettra la réponse via un dossier de partage sécurisé.

Aucun des éléments partagés dans le formulaire Web Forms ne sera transmis aux comités d'évaluation. L'information partagée au FRQ via le Forms est utilisée au moment de l'analyse de l'admissibilité.

Préadmissibilité

Valider la section Enregistrer Imprimer

Demande



Demande

Accès via le
nouveau
portail
FRQnet

Formulaire (un même pour les 2 volets NCR/NCM)

- Description du projet de recherche (7 pages)
- Bibliographie (1 page)
- CV-FRQ
- Justification des dépenses budget de fonctionnement (1 page)
- Justification des dépenses demande d'équipement (2 pages) – si applicable
- Liste des personnes expertes suggérées (10)
- Lettre d'attestation de l'établissement



* Courriel du compte FRQnet
nova@frq.gouv.qc.ca

* Mot de passe

Première connexion au nouveau portail ou mot de passe oublié
Nouveau mot de passe

Connexion

Nouveaux utilisateurs ou utilisatrices
Créer un compte

ID Se connecter avec ORCID®



Ancien portail FRQnet

Espace demande

Préparer une nouvelle demande de financement

1. Accueil > Espace demande > Financement > Portfolio électronique FRQnet

Avec la souris, survoler une portion du graphique pour afficher le texte complet, et cliquer sur celle-ci pour filtrer la liste des demandes de

Demande - Préparation

- **Ne pas attendre à la dernière minute**
- Sollicitez l'aide du personnel du **bureau de la recherche** de votre établissement gestionnaire pour vous accompagner
- **Lisez (et relisez) les règles du programme et les documents présents dans la boîte à outils**
- **Utilisez** judicieusement **l'espace** imparti
- **Révissez** votre demande (**aucune modification possible après le dépôt**)



Demande – Points de vigilance

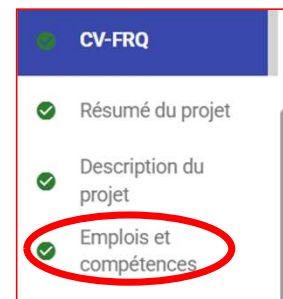
- ✓ Respect des **critères d'admissibilité**
- ✓ Respect des **normes de présentation et consignes**
- ✓ Tenir compte des **critères d'évaluation** lors de la rédaction de la demande
- ✓ Complétion de **tous les champs** du formulaire
- ✓ **Exactitude** des informations fournies
- ✓ **Documents complets** (et **signés si requis**)
- ✓ **Demande complète**
- ✓ **Structure et clarté**

Lettres de l'établissement



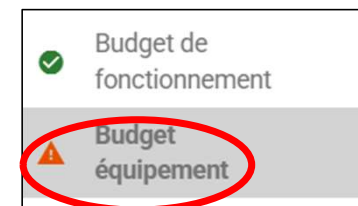
Lettre d'attestation de l'établissement de la personne CP

- Lien d'emploi - Établissement gestionnaire principal
- Toutes autres expériences de la personne CP
- Dégagement de la charge d'enseignement de 25 % (2027-2029)
- Etc. – Voir les règles de programmes pour plus de détails



Lettre d'engagement de l'établissement gestionnaire

Si équipement > 50 000 \$

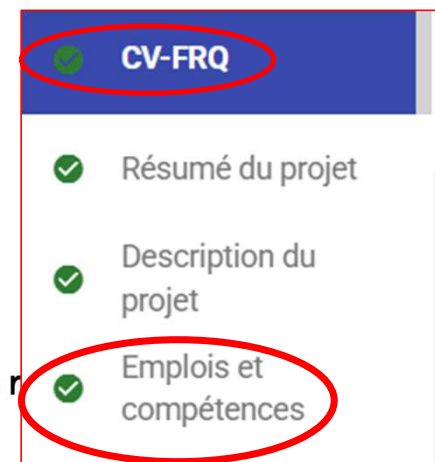


CV descriptif FRQ



CV descriptif FRQ & section Emploi et compétences

- Le FRQ requiert un **CV descriptif** (CV-FRQ).
- Le CV-FRQ est conçu pour valoriser la diversité des parcours tout en maintenant des repères d'évaluation clairs et objectifs.
- À compléter dans la section CV-FRQ de l'Espace demande du portail FRQnet.
- Important de suivre les [Instructions du CV descriptif du FRQ](#) disponibles à la page du « [CV-FRQ](#) » qui vient d'être mise à jour.
- **Trois sections** du CV-FRQ (aucune limite de mots par section – il s'agit de les remplir de la façon que l'on juge pertinente):
 - **Parcours et compétences de la personne candidate**
 - **Contributions et expériences les plus importantes**
 - **Activités de supervision et de mentorat**
- Les renseignements fournis dans le CV-FRQ doivent être **alignés sur les objectifs du programme** et sur ses **critères d'évaluation**: Ainsi, il est essentiel de prendre connaissance des objectifs et des critères d'évaluation du programme pour lequel vous transmettez votre candidature afin de déterminer le contenu pertinent à insérer dans le CV descriptif.
- **Section Emplois et compétences du formulaire**: Pour y inscrire l'historique d'emplois afin que le FRQ puisse vérifier la période d'admissibilité au programme.



Fonds de r

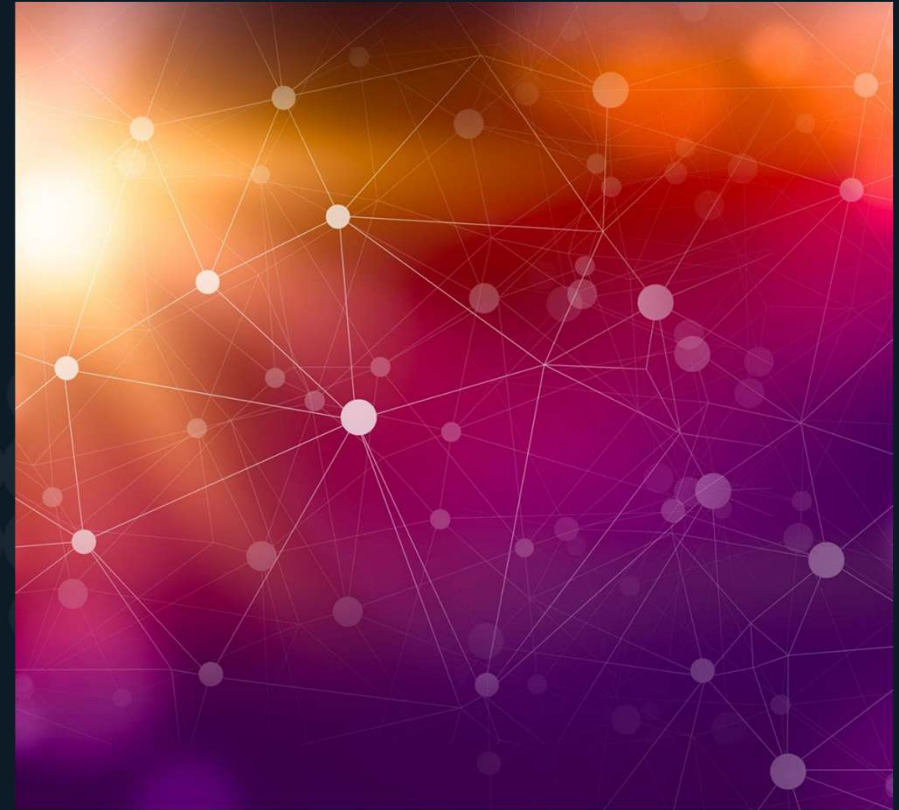
CV descriptif – Quelques conseils

- Prendre connaissance de l'ensemble des **instructions** et des **critères d'évaluation** avant de commencer à remplir le CV descriptif
- **Structurez et mettez en forme** le contenu des différentes sections du CV descriptif afin de **faciliter l'accès aux informations** pertinentes

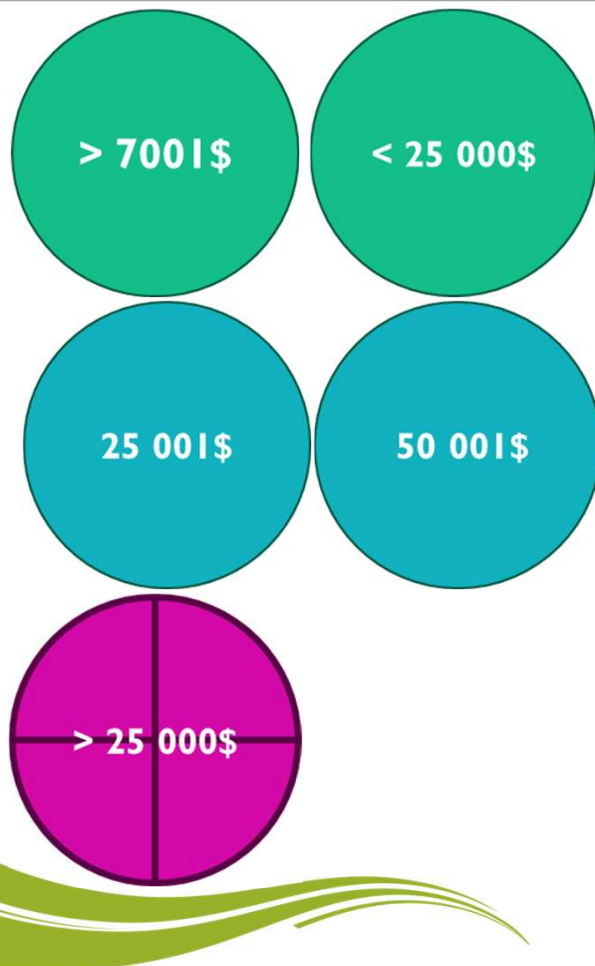
(Rédigez en pensant aux personnes évaluatrices!)

- Ex. **mise en page**: sous-titres/sous-sections, paragraphes, soulignement, caractère gras, liste à puces pour certains éléments, etc.
- Attention aux **termes techniques** et aux **acronymes** (n'oubliez pas de les **définir**!)
- Donnez des **exemples précis et concrets** afin de bien mettre en valeur votre implication, la qualité de vos contributions, leurs retombées, etc.

Demande d'équipement



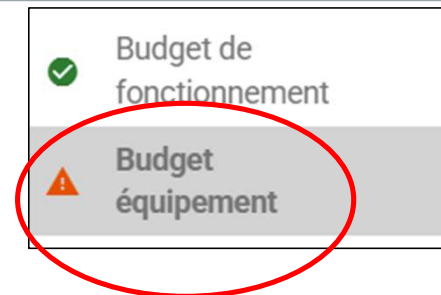
Demande d'équipement et soumissions



Équipement d'une valeur de 7 001\$ à 25 000 \$
= Aucune soumission requise

Équipement d'une valeur de 25 001 à 50 000 \$
ET Équipement d'une valeur supérieure à 50 000 \$
= 2 soumissions requises (20 pages)

Montage d'équipement supérieur à 25 000 \$
= 1 soumission requise (20 pages)



Évaluation



Critères d'évaluation révisés

- Ce programme s'inscrit dans les initiatives du FRQ pour **reconnaître la diversité des savoirs et des contributions de recherche, incluant les savoir autochtones.**
- Critères révisés selon les principes portant sur l'Évolution de l'évaluation de l'excellence en recherche ([E3R](#)) du FRQ.
- **Approche d'évaluation qualitative** de la recherche appuyée par une **utilisation responsable d'indicateurs quantitatifs**



Critères d'évaluation révisés (suite)



- **Retrait de la pondération par sous-critère;**
- Description des critères sous forme de **questions;**
- Maintenant **3 critères** au lieu de 2 : Ajout du critère « **Retombées** potentielles du projet » (autrefois inclus dans l'ancien critère « Qualité du projet »)
- Critère « Compétences de la personne candidate en science » reformulé pour « **Leadership et engagement** de la personne candidate »

Cette nouvelle présentation et description des critères d'évaluation vise à alimenter la réflexion quant aux aspects à démontrer dans la demande de financement

Critères d'évaluation révisés (suite)



ANCIENS CRITÈRES D'ÉVALUATION (2026-2027)



Critère 1 : Qualité du projet (80 points)

- Sous-Critère 1.1 : Excellence en recherche (20 points)
- Sous-critère 1.2 : Présentation du projet (40 points)
- Sous-critère 1.3 : Retombées potentielles du projet (20 points)

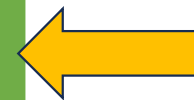


Critère 2 : Compétences de la personne candidate en science (20 points)

- Sous-critère 2.1 : Capacité scientifique (10 points)
- Sous-critère 2.2 : Historique de la mobilisation des connaissances (10 points)



*** NOUVEAUX CRITÈRES D'ÉVALUATION *** (2027-2028) – seuil de passage = 80%



Critère 1 : Projet de recherche (60 points) :

- Hypothèse et objectifs
- Approche
- Réalisme et qualité de la présentation

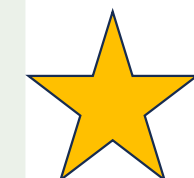


Critère 2 : Retombées potentielles du projet (20 points) :

- Soutien à la relève
- Collaborations et partenariats
- Démocratisation des connaissances

Critère 3 : Leadership et engagement de la personne candidate (20 points) :

- Engagement en recherche
- Historique de diffusion des connaissances



Critère 1: Projet de recherche (60 points)



Ce critère permet d'évaluer le projet selon l'originalité, la rigueur et la pertinence de la méthodologie proposée, sa faisabilité scientifique et technique, ainsi que la cohérence entre les objectifs, les approches, le calendrier et les ressources demandées ou disponibles.

Hypothèse et objectifs

- Le sujet étudié est-il pertinent et bien justifié en regard de l'état de l'art des connaissances ?
- L'hypothèse de recherche est-elle plausible et répond à la problématique soulevée ?
- Les objectifs sont-ils clairement énoncés et en lien avec l'hypothèse de recherche ?

Critère 1: Projet de recherche (60 points) -suite

Approche

- Le projet propose-t-il des approches créatives, originales et novatrices, ayant un potentiel de rupture et permettant des avancées dans le domaine ?
- Dans quelle mesure l'approche méthodologique, scientifique et technique proposée est-elle en adéquation avec les objectifs du projet ? Permet-elle d'atteindre les hypothèses énoncées, les objectifs et les résultats escomptés ?
- La demande d'équipement, s'il y a lieu, est-elle pertinente et suffisamment justifiée ? Le plan de gestion de risque décrit-il clairement comment le projet pourra être mené si l'équipement n'est pas financé ?

Réalisme et qualité de la présentation

- Le projet est-il réalisable selon le calendrier proposé et considérant le budget, et les ressources allouées ? Le budget est-il réaliste et bien justifié ?
- La proposition est-elle rédigée et présentée de façon claire et articulée ?



Critère 2: Retombées potentielles du projet (20 points)

Ce critère permet d'apprécier les retombées potentielles du projet, entre autres, à travers la formation de la relève en recherche et les activités de mobilisation des connaissances.



Soutien à la relève

- Dans quelle mesure la proposition démontre-t-elle un engagement à favoriser un environnement de recherche inclusif, respectueux et collaboratif ; notamment par la mise en place de pratiques de recrutement justes et équitables, d'approches de mentorat et de formation adaptées, ainsi que de conditions propices au soutien et à l'épanouissement du PHQ.

Collaborations et partenariats

- Dans quelle mesure l'environnement du projet de recherche est-il propice à développer des collaborations et partenariats au Québec, au Canada ou à l'international ? Le cas échéant, la pertinence et la plus-value des contributions au projet sont-elles bien décrites ?

Fonds de recherche du Québec

Critère 2: Retombées potentielles du projet (20 points)-suite

Démocratisation des connaissances

- Quelles stratégies et approches de démocratisation des connaissances (diffusion, valorisation, et accessibilité) seront mises en place ? Comment la diversité de ces approches permet-elle de rejoindre efficacement le milieu académique, les milieux utilisateurs et le grand public ?
- Quels sont les impacts économiques, environnementaux et sociétaux anticipés de ce projet de recherche pour le Québec ?



Critère 3 : Leadership et engagement de la personne candidate (20 points)



Ce critère permet d'apprécier la capacité de la personne candidate à asseoir son leadership et à démontrer son engagement en recherche dans son domaine d'expertise à travers son parcours académique, ses expériences personnelles ou professionnelles, ses collaborations établies, ainsi que son historique de diffusion des connaissances.

Critère 3 : Leadership et engagement de la personne candidate (20 points)-suite

Engagement en recherche

- Dans quelle mesure les **compétences et l'expertise** acquises durant le parcours académique, professionnel ou personnel, ainsi que les **contributions et réalisations scientifiques ou technologiques** de la personne candidate sont-elles **en adéquation avec les objectifs du projet** de recherche proposé ?
- En quoi la **qualité des contributions et des réalisations** scientifiques ou technologiques **ainsi que la diversité des activités** au cours de la carrière de la personne candidate : i) Contribuent au **développement de son leadership et de sa vision unique en recherche** ? ii) Démonstrent son **potentiel** en recherche, son **engagement** dans son domaine de recherche, sa **capacité dans la prise de risques**, le développement de son réseau de **collaborations**, incluant le milieu utilisateur le cas échéant, son approche d'**encadrement et de mentorat** ?



Critère 3 : Leadership et engagement de la personne candidate (20 points)-suite

Historique de diffusion des connaissances

- L'historique de diffusion et de la mobilisation des connaissances de la personne candidate démontre-t-il sa capacité à structurer des stratégies et des approches de communication et de mobilisation selon les différents publics cibles ? De quelle façon les contributions scientifiques ont-elles été valorisées et diffusées vers le milieu académique ? De quelle manière la mobilisation des connaissances vers le milieu utilisateur et la vulgarisation auprès du grand public ont-elles été mises en valeur ?



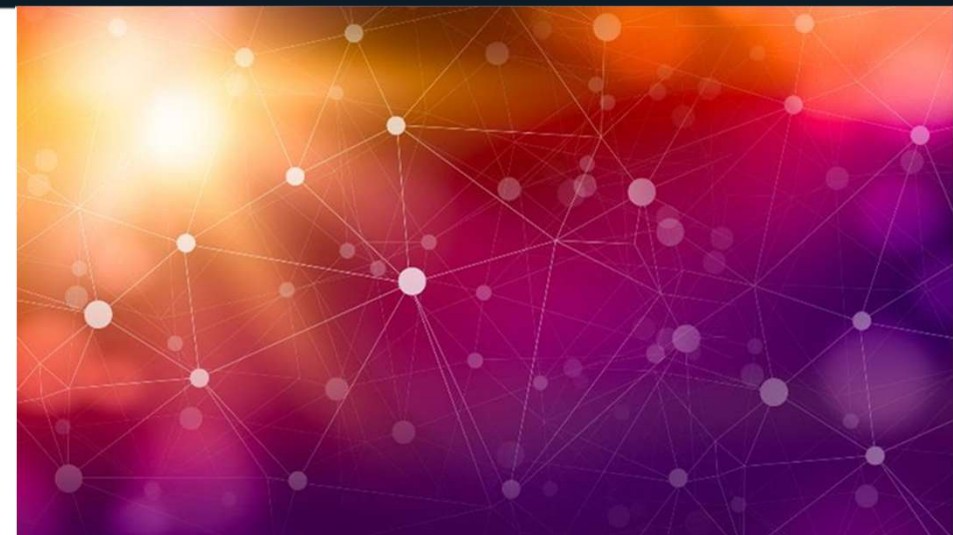
Dates importantes



- Date limite (demande) : **9 septembre 2026, 16h**
- Date limite (demande PEPA – si applicable): 2 septembre 2026, 16h
- Annonce des résultats : Fin avril 2027

Boite à outils

1. Foire aux questions (FAQ)
2. [Règles de programme](#)
3. Liste des comités d'évaluation – 2027-2028
4. [Instructions CV-FRQ](#)
5. [Page CV-FRQ](#)
6. [Normes de présentation des fichiers joints \(PDF\) aux formulaires FRQnet](#)
7. Modèle Word aux normes de présentation FRQ
8. [Page E3R](#)
9. [Grille de signification des cotes](#)



Cadre
réglementaire
incluant les Règles
générales
communes ([RGC](#))

**Lecture
fortement
suggérée**

Fonds de recherche du Québec



 **#communautéFRQ**



Stéphanie Boutin



Responsable de programmes



Releve.professorale.nt@frq.gouv.qc.ca





Propulsons
ensemble
la recherche